

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 juillet 2021

GESTION DE LA CRISE SANITAIRE - (N° 4389)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 880

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, M. Kervran, M. Huppé, M. Ledoux, Mme Lemoine et M. Larsonneur

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 5, insérer l'article suivant:

Retiré avant publication.